

Informations générales sur les échanges en pays francophones (Classes 4 et 8)



Généralités

Les voyages dans des pays francophones et la coopération avec des établissements de langue française font partie intégrante du programme scolaire du Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Ces périodes d'échange contribuent à ouvrir l'horizon de nos élèves de manière unique en leur donnant la possibilité de découvrir par eux-mêmes la France ou les pays francophones et de mieux en appréhender la langue et la culture. Il est en effet très important pour nos élèves de pouvoir découvrir la vie francophone en séjournant dans une famille.

Le Lycée franco-finlandais d'Helsinki et ses enseignants investissent beaucoup chaque année, tant humainement que financièrement, pour la réussite de ces projets, en consacrant beaucoup de temps aux réunions d'organisation, aux préparatifs des programmes et des échanges ainsi qu'aux contacts avec les parties françaises et finlandaise.

Les voyages sont une partie intégrante du programme d'étude du Lycée franco-finlandais. Ils sont inscrits dans le plan d'action de l'école et sont visibles dans les plans d'enseignement par matière. Des objectifs pédagogiques sont ainsi inclus dans les plans de voyage.

La durée de séjour souhaitable est d'environ une semaine (cinq journées scolaires).

Financement de l'échange

- Le LFF prend en charge les frais de ses propres professeurs pendant le voyage à l'étranger.
- Le LFF offre en Finlande les repas scolaires pour les élèves en visite, ou pique-nique s'il est commandé bien à l'avance.
- Les parents paient le vol et l'assurance de leur enfant.
- A l'étranger, la famille d'accueil s'occupe de l'enfant en pension complète, et ce du transport depuis/jusqu'à l'aéroport.
- Les élèves et les parents trouvent divers moyens de financement. La classe organise des activités pour récolter de l'argent pour le voyage et l'argent rassemblé est déposé sur le compte commun de la classe. La comptabilité est à tenir à jour. L'argent collecté en commun et placé sur le compte de la classe est utilisé pour le bénéfice de tous les élèves.
- Les parents préparent le budget et planifient la collecte de l'argent qui sera placé sur le compte commun de la classe. Il est souhaitable que la collecte de fonds soit commencée avant l'année du voyage.
- Les parents peuvent aussi rassembler de l'argent pour leur(s) propre(s) enfant(s) au cours des trimestres précédant le voyage, même si par principe les voyages ne devraient être financés que par les travaux collectifs

bénévoles. Quant à l'argent personnel rassemblé, il faudra se mettre d'accord sur les règles de jeu au cas où l'enfant se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage, par exemple pour cause de déménagement avant le voyage.

- Les parents informent régulièrement les professeurs responsables de la situation financière. Les professeurs responsables sont tenus au courant de la façon dont l'argent est collecté en commun ou éventuellement par élève. Le programme d'échange est établi par le professeur responsable ensemble avec les parents en fonction des fonds disponibles. Les parents de contact ou des parents choisis séparément sont responsables de la trésorerie.
- Les professeurs responsables du voyage ne participent qu'indirectement, et en tant que soutien, si cela s'avérait nécessaire, à la collecte d'argent et à sa répartition, mais n'en sont ni gestionnaires ni garants.
- Les budgets des classes ont beaucoup varié. Les dépenses doivent être tenues sous contrôle, car chaque élève doit avoir la possibilité de participer au voyage d'échange. Les dépenses doivent être mesurées en fonction des fonds de la classe, il est inutile de chercher à faire trop grand. Avec l'argent collecté en commun, seuls les frais des élèves peuvent être financés, et non d'éventuels cadeaux ou boissons pour les professeurs toutes écoles confondues. Si l'école soutient une famille, il faut donner à l'école un compte-rendu des dépenses faites avec ce financement, qui ne doit être utilisé que pour l'élève le nécessitant.
- Les Amis de l'école ry (l'association des parents d'élèves) a toujours subventionné les élèves des classes 4 et 8 qui participent à l'échange. L'association attend cependant des parents et des enfants une participation effective aux projets d'actions proposés. On attend des parents et des enfants une contribution active, par exemple pour les préparatifs et la réalisation du marché de Noël et de la soirée de Gala. Les recettes de ces événements, qui varient en fonction du dynamisme de chacun, conditionnent en effet le montant des aides accordées aux classes qui partent en voyage.

Les élèves

- établissent une correspondance avec leurs camarades français, avec le soutien de leurs professeurs de français.
- les élèves des classes 4 : font passer les fiches de renseignements à leurs parents pour les remplir et signer
- les élèves des classes 8 : remplissent les fiches de renseignements, les font signer par leurs parents et les rendent aux professeurs
- participent à l'élaboration du programme avec leurs professeurs
- sont associés dans la mesure du possible à la collecte de fonds (par exemple, vente de pâtisseries lors des récréations)

Les parents

- choisissent entre eux quatre ou cinq parents de contact et un trésorier
- trouvent les moyens de financement et participent à la planification et à la mise en œuvre du budget général
- établissent un budget pour le voyage et après le voyage font pour le proviseur un compte-rendu des frais de voyage par élève

- accueillent des correspondants pendant leur séjour en Finlande (hébergement, pension complète, responsabilité exclusive du week-end)
- participent à l'élaboration du programme et à l'encadrement des élèves lors des sorties en Finlande
- réservent les billets d'avion, en s'accordant avec les professeurs faisant partie du voyage – le billet d'avion des professeurs du LFF étant toutefois pris en charge par le LFF.
- participent au besoin aux excursions en Finlande comme surveillants
- organisent, s'ils le désirent, une petite fête avant le départ des Français. Toujours en faire la demande à l'avance. Ne pas offrir d'alcool. Possible uniquement du lundi au jeudi. Heure limite de fin : 20 heures.
- prennent une assurance pour leurs enfants pour le voyage
- L'école de France prend intégralement en charge le billet d'avion, l'hébergement et les frais de bouche des professeurs français pendant le séjour en Finlande.

Accueil des élèves français en Finlande

Pendant le séjour des français en Finlande, les élèves et les enseignants suivent un programme particulier et participent aux excursions avec leurs correspondants.

Les voyages d'échange font partie du temps de travail scolaire

Les voyages organisés par l'école font partie du travail scolaire. Pendant les voyages, les règlements intérieurs de l'école sont en vigueur.

Chaque élève qui participe au voyage ainsi que son parent/tuteur doivent signer le document dans lequel l'élève et son tuteur acceptent les principes du voyage d'échange et les règles établies pour ces voyages.

Si l'élève, pour une raison justifiée, ne peut pas participer au voyage d'échange, l'école l'intégrera provisoirement au sein d'un autre groupe d'élèves selon l'emploi du temps de ce groupe.

